

FORMER DES CRACS, UN ENJEU D'ACTUALITE ?



© pixabay

Alice PIERARD

ANALYSE UFAPEC
DECEMBRE 2019 | 22.19



Résumé

Des associations de parents se mobilisent par rapport à l'environnement, des parents sont réceptifs à l'intérêt des jeunes envers les marches pour le climat, d'autres parents se questionnent sur l'utilisation des médias par leur enfant. Former les jeunes à la citoyenneté semble être un enjeu d'actualité pour les parents et l'école. Qui a pour mission de former les jeunes à devenir des CRACS ?

Mots-clés

Citoyen, responsable, actif, critique, solidaire, citoyenneté, responsabilité, action, solidarité, ensemble, former, éduquer, conscientiser, parent, enseignant, éducateur, enfant, adolescent, jeune, adulte de demain



Avec le soutien du Ministère
de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Introduction

Depuis plusieurs mois, nous avons contact avec des associations de parents qui se mobilisent pour des projets liés à l'environnement (aménagement de la cour de récréation, potager à l'école, mobilité douce, recyclage des déchets, etc.)¹, des parents réceptifs à l'intérêt des jeunes envers les marches pour le climat en début d'année civile², ou encore des parents se questionnant sur l'utilisation des médias par leurs enfants³. Ce que nous percevons derrière ces démarches ou d'autres, c'est que former les enfants à devenir des CRACS semble être un enjeu d'actualité pour l'école et les parents.

Ce que nous allons chercher à comprendre dans cette analyse, c'est la définition d'un CRACS, mais aussi les rôles de chacun (école et parents, organisations de jeunesse) dans l'accompagnement des jeunes à devenir des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires. Qui a pour mission de former les jeunes d'aujourd'hui à devenir des CRACS ? En quoi cette notion prend-elle autant d'importance à l'heure actuelle ?

Un CRACS, c'est quoi ?

- C comme Citoyen

Dès que l'enfant est inscrit au registre de la population, il compte parmi les citoyens du pays. Être citoyen, c'est faire partie de la collectivité, de la population. Cela signifie aussi bénéficier des droits de citoyen (droits de l'homme, droits de l'enfant, etc.) tout en exerçant ses devoirs. Dans ce sens, un CRACS a tout intérêt à connaître ses droits et devoirs pour les défendre et les exercer au mieux.

- R comme Responsable

Cette information, connaissance et conscience de ses droits et devoirs permet de devenir un citoyen responsable. *Il faut avant tout être bien informé : connaître tes droits et devoirs et t'intéresser au monde dans lequel tu vis. C'est indispensable pour pouvoir mesurer les conséquences, positives ou négatives, de tes actes. Un exemple ? En participant au tri sélectif des déchets, parce que tu en connais l'impact sur la santé de notre planète, tu deviens un/e citoyen/ne responsable.*⁴ Informer les adultes d'un cas de harcèlement à l'école est aussi un acte de citoyenneté responsable.

- A comme Actif

Être « actif », c'est s'engager dans un projet, dans un groupe ou un mouvement qui agit pour mieux vivre ensemble. Par exemple, faire partie d'un groupe Oxfam à l'école, s'engager dans les mouvements de jeunesse (Scouts, Guides, Patros, etc.), faire partie du

¹ C'est pour cela que nous avons choisi de consacrer un atelier de notre table ronde de rentrée à ces questions.

² Pour aller plus loin sur le sujet, lire LORIERIS B., *Les marches des jeunes pour le climat, un apprentissage citoyen ?*, analyse UFAPEC n°07.19, mai 2019.

³ Dans le cadre des associations de parents participant au projet Tandem, mais aussi lors de diverses soirées régionales axées sur l'éducation aux médias.

⁴ « C'est quoi un « CRACS » ? », 23 novembre 2014, <http://www.douzquinz.be/moi-et-ma-planete-temps-libre/toi-un-cracs/cest-quoi-un-cracs>

*Conseil des Jeunes de ta commune ou encore être délégué/e de classe sont autant de formes différentes d'engagement.*⁵ Être actif plutôt que passif, c'est prendre sa vie en main, en être un acteur à part entière : aller vers les autres, proposer un coup de main, signer une pétition, encourager une opération caritative, etc. Être actif peut prendre différentes formes et est à la portée de tous.

- C comme Critique⁶

Développer et avoir un esprit critique, c'est refuser de croire sur parole ce qui est présenté comme la réalité, que ce soit dans les médias ou lors d'une conversation avec des proches. Il ne s'agit pas non plus de tout remettre en cause systématiquement, mais simplement de se forger sa propre opinion en comparant diverses sources d'information et en questionnant la fiabilité des sources.

- S comme Solidaire⁷

La solidarité et l'entraide sont les fondements de la vie en société. Il s'agit de partager des valeurs comme l'empathie, la tolérance, la bienveillance, etc. Vivre comme un citoyen solidaire, c'est accepter les différences, confronter les façons de faire et les opinions, s'entraider, sans jugement ni mépris, dans la compréhension et l'ouverture d'esprit. Des exemples d'actes solidaires sont le don de vivres non périssables ou de vêtements, l'engagement volontaire dans une association humanitaire, etc.

En définissant ces cinq caractéristiques, on peut constater qu'elles se complètent et vont dans le sens d'une implication pour un mieux-être collectif (et individuel ?). Mais où se trouve la limite entre le civisme et la citoyenneté responsable ? Laisser sa place dans le bus à un senior ou à une femme enceinte, est-ce simplement être poli ou s'agit-il d'un comportement CRACS ?

Qu'est ce qui est mis en place dans le secteur jeunesse et à l'école pour former les jeunes à devenir des CRACS et promouvoir un vivre-ensemble dans le respect et l'épanouissement de chacun ?

Une notion venant des organisations de jeunesse

Les 88 organisations de jeunesse (OJ) reconnues en Fédération Wallonie Bruxelles⁸ ont pour objectif de développer chez le jeune une citoyenneté critique active et responsable. Ces associations s'adressent à un public composé de jeunes de moins de 30 ans et contribuent au développement personnel des aptitudes et responsabilités des jeunes. Les OJ agissent dans des domaines divers. Pour en citer quelques-unes : action médias jeunes, ATD quart monde jeunesse, Croix-Rouge jeunesse, Infor jeunes, jeunesse et nature, jeunes cdH, jeunes MR, jeunes socialistes, patro, guides, scouts. Cette liste n'est pas exhaustive, mais montre la variété des actions proposées aux jeunes dans les OJ.

⁵ « C'est quoi un « CRACS » ? », op cit.

⁶ Pour aller plus loin sur le sujet, lire HOUSSENONLOGE D., *Quel apprentissage de l'esprit critique quand le savoir est disponible en un clic ?*, analyse UFAPEC n°35.18, décembre 2018.

⁷ Pour aller plus loin sur le sujet, lire PIERARD A., *Les valeurs du vivre-ensemble sont-elles encore d'actualité ?*, analyse UFAPEC n°36.18, décembre 2018.

⁸ Pour avoir accès à la liste des organisations de jeunesse : <http://organisationsdejeunesse.be/les-oj/>

Selon le décret de 2009⁹, les missions des OJ visent la formation de CRACS :

- proposer des espaces d'émancipation, d'expérimentation, d'expression, d'information et de réflexion et favorisant l'éducation active par les pairs ;
- s'inscrire dans une perspective d'égalité, de justice, de mixité et de solidarité ;
- favoriser la rencontre et l'échange entre les individus, les groupes sociaux et les cultures, dans toute leur diversité ;
- s'inscrire dans des pratiques de démocratie culturelle permettant d'élaborer, d'échanger leur lecture de la société et leur vision du monde et d'agir collectivement.

Par exemple, comme l'explique Julie, présidente du Patro de Dhuy, la formation de CRACS se décline à travers sept grands axes : *grandir ensemble, apprendre par le jeu, chercher du sens, vivre la démocratie, coopérer avec son quartier, valoriser la jeunesse et oser s'engager.*¹⁰ Ces axes sont vécus au quotidien par les jeunes lors des activités proposées : règles et fonctionnement en équipe lors d'un jeu, responsabilisation des plus grands, entraide et écoute, nettoyage du bois, création et distribution de biscuits au home, etc. au Patro, on est CRACS dans tous les petits gestes du quotidien !

Les Guides Catholiques de Belgique (GCB) parlent même d'une CRACS attitude : *la CRACS attitude ne s'arrête pas quand tu enlèves ton uniforme, elle continue après la réunion, heureusement pour nous tous ! Certains disent même qu'il s'agit d'une philosophie de vie, qu'une fois contaminé, on n'y peut rien, on reste malade à vie de la CRACS attitude ! Plus loin, plus fort : d'autres personnes qui ne portent pas le foulard contribuent, chaque jour, eux aussi à la formation de CRACS !*¹¹ Cette CRACS attitude est-elle à la portée de tous les jeunes ? Les différentes OJ ont-elles toutes la même vision de la CRACS attitude ?

Selon Caroline ENA, alors formatrice chez Résonance (réseau des formateurs de jeunesse), *faire vivre la CRACS attitude peut se faire de mille manières différentes en fonction de mille paramètres différents. Si on organisait un micro trottoir pour savoir ce que les OJ associent à cracs, je pense que l'on aurait 1000 représentations correctes... et cependant toutes différentes en fonction du milieu dans lequel on gravite, des objectifs visés, du vécu de la personne, des valeurs prioritaires qu'elle souhaite développer... Chaque association mettra donc le CRACS à sa sauce et concoctera sa propre recette... et tant mieux !*¹² Il n'y a pas une seule, mais bien de multiples manières de former un CRACS et de le devenir.

Qu'en est-il des jeunes qui ne sont pas membres d'OJ ? Ces jeunes ont-ils aussi les moyens de devenir des CRACS ? Comment sont-ils accompagnés ? Des parents et des enseignants s'activent aussi dans ce sens, mais, comme pour les OJ, il y a autant de visions et de formations à la CRACS attitude que de familles et d'écoles. Quels moyens sont donnés à tous ces acteurs éducatifs, responsables chacun à leur niveau, de la formation des jeunes à une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire ?

⁹ Décret du 26 mars 2009 fixant les conditions d'agrément et d'octroi de subventions aux organisations de jeunesse, https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/34206_001.pdf

¹⁰ « Ça « CRACSe » au Patro ! », in *Particip'action*, trimestriel de l'asbl Jeune et Citoyen, n°20, septembre 2015, p. 13.

¹¹ *La CRACS attitude*, dossier du Mouvement, revue des Guides Catholiques de Belgique, octobre-novembre 2010-2011, p. 8.

¹² ENA C., « Et CRACS dedans... », in *Zoom 2.0*, janvier 2013, p. 4.

Les parents, les enseignants, les professionnels du secteur de la jeunesse et les animateurs bénévoles des OJ sont complémentaires, car ils ont tous un rôle à jouer dans l'éducation des enfants et des adolescents. Comment poursuivre à l'école et à la maison ce qui se fait dans les OJ ? Comment s'approprier la CRACS attitude ?

Quelle place pour la CRACS attitude à l'école ?

La formation de CRACS est une finalité commune aux deux secteurs (enseignement et jeunesse) avec chacun son cadre légal et ses méthodes. Cette complémentarité est pleine de richesses, la création de ponts entre les deux secteurs est une évidence. Dans ce sens, ECOJ est une brochure, éditée par quatre-vingt deux OJ partenaires, à destination des écoles (du maternel au supérieur) proposant des formations pour les enseignants, des animations en classes, des outils pédagogiques adaptables en classe et des activités hors classe dans des domaines variés comme le relationnel, la créativité, la nature et l'environnement, la sensibilisation et l'engagement.¹³

En matière de citoyenneté, comme le dit le décret « Missions », l'école doit :

- assurer à tous des chances égales d'émancipation sociale ;
- participer à la vie de son quartier, sa commune et s'y intégrer de manière harmonieuse notamment en ouvrant ses portes au débat démocratique responsable ;
- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
- éduquer au respect de la personnalité et des convictions de chacun, au devoir de proscrire la violence tant morale que physique et mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté responsable au sein de l'école.¹⁴

Plus récemment, le décret « Citoyenneté », balise la mise en place de la délégation de classe et du conseil des élèves (structures participatives pour les élèves) ainsi que celle d'activités interdisciplinaires pour une citoyenneté responsable et active à l'école.¹⁵

Selon le décret Missions et le décret Citoyenneté, l'école doit préparer les jeunes à devenir des citoyens responsables. Toute la question est de savoir comment s'y prendre. Quels sont la place et le rôle de l'enseignant à ce sujet ? L'enseignant est-il préparé et formé à cela ? La citoyenneté est-elle une matière transversale ? Une discipline spécifique ? Que met-on derrière la notion d'éducation à la citoyenneté ? Quels moyens sont-donnés aux écoles pour travailler la citoyenneté ?

¹³ Pour voir la brochure : <http://coj.be/eco-2eme-edition/>

¹⁴ Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/21557_000.pdf

¹⁵ Décret relatif au renforcement de l'éducation à la citoyenneté responsable et active au sein des établissements organisés ou subventionnés par la communauté française, https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/31723_000.pdf

Le Conseil de l'éducation et de la formation (CEF) est clair sur la notion d'éducation à la citoyenneté. *Il faut entendre ici l'éducation à la citoyenneté responsable non pas tant comme un ensemble de thématiques [...], mais plutôt comme un ensemble de compétences - incluant des savoir, savoir-faire et savoir-être -, préparant tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures. Il s'agit là d'une approche transdisciplinaire, transversale de l'éducation à la citoyenneté.*¹⁶ Dans ce sens, le CEF propose et demande de veiller à quatre axes d'action pour une éducation à la citoyenneté transversale aux apprentissages :

- éducation à la pratique de la vie de citoyen (conseils de classe, délégation, information rôles de citoyen) ;
- éducation au vivre ensemble ;
- éducation à la citoyenneté comme matière ou chapitre des programmes en se disant que toutes les disciplines sont concernées ;
- éducation à la citoyenneté comme mission des acteurs de l'enseignement en considérant l'élève comme un être global.¹⁷

Le pacte pour un enseignement d'excellence soutient aussi l'apprentissage de la démocratie à l'école, en demandant *le développement d'une dynamique participative au sein même des classes en cohérence avec la dynamique du conseil de participation.*¹⁸

Diverses activités, dans le cadre ou en marge des cours, peuvent participer à la dynamique citoyenne au sein de l'école et à la formation de CRACS :

- délégation de classe ;
- participation des classes à un projet pour améliorer le tri des déchets dans l'école ;
- récolte de vivres et vêtements chauds pour les SDF ;
- création d'une charte pour s'approprier des règles de vivre ensemble ;
- mise en place d'un tutorat entre élèves ;
- animation d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) ;
- etc.

Les parents, aussi porteurs de la CRACS attitude ?

La famille est un espace privé permettant à ses membres de se construire et de trouver une place dans un collectif public plus large. Elle agit dans une optique d'insertion sociale et citoyenne. *La famille devient le premier vecteur de l'émancipation des individus. C'est à elle qu'il revient d'armer l'enfant pour le futur. Il lui faudra à la fois faire d'un être immature une personne autonome, et faire d'un individu concret et singulier un être capable de se comporter en personne universelle.*¹⁹ La famille a donc un rôle important à jouer dans la formation des jeunes à la CRACS attitude.

¹⁶ Conseil de l'éducation et de la formation (CEF), *Pour une éducation à la citoyenneté transversale aux apprentissages en Fédération Wallonie-Bruxelles*, avis n°121, février 2014, p. 3.

¹⁷ Idem, p. 6.

¹⁸ Pacte pour un enseignement d'excellence, avis n°3 du groupe central, 7 mars 2017, p. 309.

¹⁹ BLAIS M-C., *L'éducation est-elle possible sans le concours de la famille ?*, Temps d'arrêt lectures, YAPAKA, Bruxelles, 2008, p. 31.

Les tâches de socialisation primaire (contrôle de soi, incorporation des codes et des normes, reconnaissance d'autrui) incombent à la famille. Si l'éducation à la citoyenneté est une mission de l'école, elle est aussi une mission des familles. Les parents vont pouvoir investir cette mission en défendant des valeurs, en construisant et partageant des actions citoyennes avec leurs enfants. Chaque famille est différente, les parents accorderont plus ou moins d'importance à l'environnement, à la solidarité, à l'insertion des personnes handicapées, etc. Selon sa définition de la citoyenneté, son investissement citoyen et à la mesure de chaque famille, une solidarité se crée entre celle-ci et la collectivité. La famille est un noyau privé où se construisent ses membres, en s'intégrant et en participant à la vie de la société, à l'espace public.

Certains parents peuvent laisser croire qu'ils désinvestissent l'éducation à la citoyenneté ou se reposent sur l'école en affirmant qu'il s'agit d'une de ses missions.

Dans l'autre sens, une pancarte affichée dans une école portugaise et traduite dans différentes langues circule depuis des mois sur Facebook. L'école se déchargerait de l'éducation à la citoyenneté sur les parents, exprimant que c'est à la maison que les enfants doivent apprendre les règles de savoir vivre.

« à l'attention des parents ! »



- Nous rappelons à tous les parents que vous devez apprendre à votre enfant à la maison les mots magiques : *bonjour, s'il vous plaît, voici, excusez-moi et je vous remercie.*
- C'est également à la maison que vous devez leur apprendre à être honnête, ne pas mentir, être à l'heure, faire preuve de diligence, de solidarité et de respect envers leurs camarades, les personnes âgées et tous les enseignants.
- L'éducation à la maison consiste aussi à être propre, ne pas parler avec de la nourriture dans la bouche et ne pas jeter de déchets par terre ou dans la nature.
- C'est également à la maison qu'ils doivent apprendre à s'organiser, prendre soin de leurs propres affaires et ne pas toucher à celles des autres.
- Ici, à l'école, nous leur enseignons, les mathématiques, l'histoire, la géographie, la physique, la biologie, l'anglais et l'éducation physique. Nous ne faisons que renforcer l'éducation que l'enfant reçoit de ses parents à la maison ! »

En lisant cette pancarte, on voit bien que la limite reste floue entre civisme, politesse et citoyenneté responsable. Cette limite est floue parce que le civisme comprend aussi des règles de base de vie en société, essentielles pour le développement d'une CRACS attitude. Être poli et poser un acte de civisme, est-ce chaque fois se situer dans la CRACS attitude ?

De plus, cette pancarte pose question sur les responsabilités de chacun. L'école n'a-t-elle pas un rôle à jouer dans la continuité de la mise en pratique de ces codes de vie en société ? L'école enseigne des savoirs, mais aussi des savoir-être et des savoir-faire. Le rôle de l'école n'est-il pas aussi de prolonger l'éducation faite à la maison, mais bien plus de mettre tous les jeunes sur un pied d'égalité en matière d'éducation à la citoyenneté ?



L'école ayant pour mission de donner une éducation commune, devrait dès lors permettre à tous les élèves de devenir des CRACS.

Comment peut-on penser une collaboration entre familles et écoles en matière d'éducation à la citoyenneté ? Si l'école fait, par exemple, de la sensibilisation au harcèlement, il semble opportun d'en informer les familles et de permettre la réflexion et les échanges sur le sujet à la maison. Imaginons que l'école travaille sur l'utilisation des écrans ou sur la politesse et les gros mots. Comment l'élève va-t-il s'approprier les propos et pratiques si, à la maison, il n'y a pas de régulation de l'usage de la télé ou du vocabulaire ? Une synergie avec les parents doit donc pouvoir se mettre en place pour donner encore plus de sens aux réflexions menées à l'école et s'assurer que les jeunes ne reçoivent pas des messages contradictoires ou, s'ils le sont, que ce soit tout à fait conscient.

A un niveau collectif, dans une optique de collaboration, les associations de parents (AP) peuvent mettre en place des projets citoyens dans l'école ou être partenaires de projets menés par l'école.

- les bénéfices du souper de l'AP peuvent servir à l'aménagement de la cour de récréation ou des toilettes dans le but de plus de respect et d'un meilleur vivre-ensemble entre élèves ;
- l'AP peut, par exemple, organiser une conférence sur la violence et le harcèlement à destination des parents ou des élèves ;
- l'AP peut coopérer au projet de l'école d'intégration d'élèves à besoins spécifiques dans le respect des différences de chacun ;
- etc.

Cela renvoie les AP, dans leurs pratiques, à diverses questions : comment l'AP peut-elle participer à l'éducation à la citoyenneté ? Quel partenariat mettre en place avec l'école ? Quel regard de l'école sur les activités de l'AP ? Est-ce faisable dans chaque école ?

Conclusion

Apprendre à vivre ensemble est nécessaire pour se former en tant que citoyen responsable, mais aussi pour être dans des conditions favorables aux apprentissages. L'éducation à la citoyenneté est donc une mission importante de l'école, au service des élèves et de leur parcours scolaire.

C'est pourquoi il est essentiel de promouvoir, tant dans l'enseignement que dans le secteur de la jeunesse, une éducation globale, humaniste et citoyenne en portant attention au développement personnel de chacun et aux capacités à vivre en collectivité, dès le plus jeune âge. *L'être humain a besoin d'être « institué », c'est-à-dire inscrit dans un collectif et intégré dans une histoire. Il devient lui-même en comprenant qu'il participe à une œuvre qui se fait dans le temps et qui le projette dans un avenir commun à toute l'humanité.*²⁰

Devenir un CRACS, c'est apprendre à être autonome, pouvoir prendre des responsabilités, construire et réaliser ensemble des projets, grandir en s'ouvrant aux différences,

²⁰ BLAIS M-C., *L'éducation est-elle possible sans le concours de la famille ?*, op cit, p. 53.



découvrir et maîtriser des techniques, s'ouvrir aux réalités du monde, apprendre à coopérer, devenir un acteur responsable dans le monde d'aujourd'hui.

Les jeunes d'aujourd'hui sont les adultes de demain. En tenant compte d'éléments de notre société (actions pour le climat, développement des médias, etc.), il est clairement important de former les jeunes d'aujourd'hui à devenir des CRACS. C'est un enjeu d'actualité car il faut soutenir et accompagner les jeunes dans une société pouvant paraître à la dérive (crise économique et exclusion, réchauffement climatique, surconsommation, radicalisation, etc.) pour espérer un futur meilleur.

Vu l'importance de former les jeunes à devenir des citoyens responsables, les cadres légaux de l'enseignement, notamment relatifs à l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté, et des OJ ont depuis longtemps appuyé cette mission et évoluent pour s'adapter à l'actualité. *Il semble impératif de faire inlassablement passer le message que l'éducation à la citoyenneté doit être une priorité pour tous les acteurs de l'école, tout le temps. Tout moyen qui permet d'améliorer la prise de conscience de chacun sur cette responsabilité est à privilégier.* ²¹

Les OJ et les écoles ont-elles à leur disposition tous les moyens nécessaires pour permettre le développement de la CRACS attitude chez les jeunes ? La formation des enseignants leur permet-elle d'être des formateurs de CRACS ?

Pour une école citoyenne qui intègre la formation de CRACS, l'UFAPEC demande de :

- favoriser de développement dans chaque école d'un projet annuel qui ouvre sur le monde, dont la philosophie s'inscrit dans le projet d'établissement et en concertation avec le conseil de participation ;
- promouvoir des activités de vivre ensemble et de respect de soi et de l'autre ;
- mettre en place, entre autres dans l'objectif de réduction des incivilités et de la violence, des structures favorisant l'éducation à la citoyenneté ;
- susciter, dans chaque établissement scolaire et auprès de chaque enfant, des projets et des actions concrètes en lien avec l'environnement, la biodiversité, la gestion des ressources naturelles, l'impact des modes de production et de consommation...²²

C'est auprès des différentes instances d'éducation (école, famille, organisations de jeunesse) que les jeunes vont se construire et développer une CRACS attitude. L'UFAPEC souhaite donc vivement que les organisations de jeunesse soient aussi des lieux impliqués aux côtés des parents et de l'école dans la formation des jeunes à une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire. L'enjeu est que chaque jeune trace son propre chemin pour une participation active dans la collectivité. Pour devenir un CRACS, le jeune a besoin de sa famille, de l'école et d'autres lieux lui permettant de se créer un réseau social, qui le conduiront à prendre, adulte, sa place dans la société.

²¹ Conseil de l'éducation et de la formation (CEF), *Pour une éducation à la citoyenneté transversale aux apprentissages en Fédération Wallonie-Bruxelles*, op cit, p. 11.

²² UFAPEC, Mémoire, pp. 21-22.